



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 31 octobre 2006 — N° 51

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 octobre 2006, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Maltais (Taschereau).

À 12 heures, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

31 octobre 2006

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 207 Loi concernant la Copropriété Le Parc

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 565-20061031)

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Copropriété Le Parc.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de la culture et que la ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

31 octobre 2006

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Sécurité publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 566-20061031)

Le rapport annuel de gestion du Bureau du coroner, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 567-20061031)

Le rapport annuel de gestion du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 568-20061031)

Le rapport annuel de gestion de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 569-20061031)

Le rapport annuel de gestion de la Sûreté du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 570-20061031)

L'entente concernant la continuation des contributions pour la prestation de services policiers par les Premières Nations crie d'Eastmain, Mistissini, Waskaganish, Chisasibi, Wemindji, Nemaska, Whapmagoostui, Waswanipi et les crie d'Oujé-Bougoumou conclue entre le Grand Conseil des crie, l'Administration régionale crie, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ;

(Dépôt n° 571-20061031)

L'entente sur la prestation des services policiers conclue entre le Conseil de la Première nation Eagle Village-Kipawa, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 572-20061031)

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 573-20061031)

31 octobre 2006

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Justice, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 574-20061031)

Le rapport d'activités du Registre des lobbyistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 575-20061031)

M. Béchard, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 576-20061031)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise hydrique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 577-20061031)

Le plan d'action 2006-2007 du Centre d'expertise hydrique du Québec.

(Dépôt n° 578-20061031)

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 579-20061031)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

31 octobre 2006

Le rapport annuel de gestion du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 580-20061031)

Le plan de développement 2006-2009 de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

(Dépôt n° 581-20061031)

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 582-20061031)

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Affaires municipales et des Régions, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 583-20061031)

Le rapport annuel de la Société québécoise d'assainissement des eaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 584-20061031)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Culture et des Communications, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 585-20061031)

Le rapport annuel du Conseil des arts et des lettres du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 586-20061031)

31 octobre 2006

Le rapport annuel de gestion de la Régie du cinéma, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 587-20061031)

Le rapport annuel de gestion de la Société de développement des entreprises culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 588-20061031)

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport annuel de gestion de Revenu Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 589-20061031)

Le rapport annuel de gestion du Registraire des entreprises, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 590-20061031)

Mme Gauthier, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Tourisme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 591-20061031)

Le rapport annuel de gestion de la Société du Centre des congrès de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 592-20061031)

Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 593-20061031)

31 octobre 2006

M. Lessard, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 594-20061031)

Le rapport annuel de gestion du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 595-20061031)

Le rapport d'activités du Commissaire de l'industrie de la construction, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 596-20061031)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des relations du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 597-20061031)

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le plan d'immigration du Québec pour l'année 2007.

(Dépôt n° 598-20061031)

Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 599-20061031)

31 octobre 2006

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bouchard (Vachon), qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 1^{er} novembre 2006, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 600-20061031)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Blackburn (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 29 396 citoyens et citoyennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean, concernant le maintien du service d'hémo-oncologie au Centre de santé de Chicoutimi.

(Dépôt n° 601-20061031)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Bergeron (Verchères) présente une motion concernant le Plan d'action québécois sur les changements climatiques ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

31 octobre 2006

M. Béchar, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, présente une motion concernant les stratégies énergétiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre des provinces ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose une motion concernant le développement de la filière éolienne au Québec.

À 15 h 19, M. Cusano, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 16 h 26.

M. Cusano, premier vice-président, rend la décision suivante :

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Une motion sans préavis ne peut être débattue que du consentement unanime de l'Assemblée. Ce consentement, lorsqu'il est assorti de conditions, doit être clair et précis. En l'espèce, la présidence constate qu'il n'y a pas de consentement pour débattre de la motion présentée.

31 octobre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration ;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*.

Motions sans préavis

Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, demande une directive au sujet du consentement unanime relatif à la motion proposée par M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

À 16 h 50, M. Cusano, premier vice-président, prend la question en délibéré et suspend les travaux pour quelques instants.

31 octobre 2006

Les travaux reprennent à 17 h 22.

M. Cusano, premier vice-président, rend la directive suivante :

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTENCE

Le consentement unanime n'appartient pas aux groupes parlementaires, mais bien à l'ensemble des députés. Il n'y a pas de consentement unanime si un seul député ne donne pas son consentement. En cette matière, un leader est un député comme les autres. Il appartient à la présidence de s'assurer que le consentement unanime est exprimé clairement de la part de tous les députés. En l'espèce, la présidence réitère qu'elle n'a pas constaté qu'il y avait consentement pour débattre de la motion présentée.

En conséquence, la motion de M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, demande une directive au sujet des motions sans préavis. M. Cusano, premier vice-président, prend la question en délibéré.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses consultations particulières à l'égard de l'énoncé de politique intitulé *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État*.
-

31 octobre 2006

M. Cusano, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'adopter le rapport de mission de la sous-commission et de planifier la rédaction du rapport sur l'impact du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 1^{er} novembre 2006, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bouchard (Vachon).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il renonce à imposer aux contribuables québécois des hausses de taxes scolaires abusives.

AFFAIRES DU JOUR

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un premier débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Malavoy (Taillon) à Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, concernant l'UNESCO.

31 octobre 2006

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 85 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin d'entendre l'Institut national de la santé publique du Québec dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion ainsi que sur la protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un deuxième débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Papineau (Prévost) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant l'institution de Coroner.

À 18 h 27, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} novembre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET